

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 15 L'an deux-mille vingt-trois, le 29 septembre à 18 heures 30
Présents : 12 Le Conseil Municipal de la commune de NEUVY-PAILLOUX, dûment
Votants : 9 convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Procuration : 3 Monsieur DEVAU Rémi, Maire
Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

Présents : Messieurs Rémi DEVAU, Jacky DAGAUD, Gilles MAGNOUX, Régis MARDELLE, Philippe PERCHAUD, Stéphane VANAULT

Mesdames Geneviève BONNISSEAU, Marie-Hélène LABERGÈRE, Aude LEMONNIER-CANTY, Marie-Christine LEROY, Armelle MALLET, Françoise VINATIER

Absents excusés : Monsieur Jean-François JOUDON donne pouvoir à Madame Geneviève BONNISSEAU, Monsieur Philippe LAURENT donne pouvoir à Monsieur Gilles MAGNOUX, Madame Véronique RIPOTEAU donne pouvoir à Monsieur Rémi DEVAU

Secrétaire de séance : Marie-Hélène LABERGÈRE

Objet : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA RECEVABILITÉ ET CONSULTATION DU PUBLIC POUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR LA CRÉATION D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION SUR LA COMMUNE DE SAINT-AOUSTRILLE

Le maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'enregistrement pour la création d'une unité de méthanisation sur la commune de SAINT-AOUSTRILLE.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation du public réglementaire aura lieu dans la mairie de SAINT-AOUSTRILLE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité de donner un avis favorable concernant la demande d'enregistrement citée en objet.

Fait et délibéré en Mairie, les jours et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

En Mairie le 02 octobre 2023

Le Maire,
Rémi DEVAU



Le secrétaire de séance,
Marie-Hélène LABERGÈRE

